

Mobilisation pour rendre OBLIGATOIRE LE NUTRI-SCORE

Alimentation

NUTRI-SCORE



(DR)

Combattu par les grands groupes de l'industrie agroalimentaire, le système d'information nutritionnel peine à s'imposer au niveau européen. C'est pourtant « une urgence de santé publique », affirment des scientifiques, dont la Varoise Mathilde Touvier.

« **R**endre le Nutri-Score obligatoire en Europe est une urgence de santé publique ! » Dans une tribune publiée le jeudi 24 octobre dans le journal *Le Monde*, un collectif de chercheurs⁽¹⁾ a lancé un appel au Premier ministre pour que la France s'engage et soutienne sans ambiguïté le Nutri-Score, le logo apposé sur les emballages alimentaires pour informer les consommateurs sur la qualité nutritionnelle globale des aliments. Ce « véritable outil de santé publique qui a fait ses preuves » se heurte à l'opposition des lobbies agroalimentaires. Épidémiologiste de la nutrition et directrice de l'Inserm, la Varoise Mathilde Touvier détaille les motivations de cet appel, relayé depuis par plus d'un millier de scientifiques et de professionnels de santé français⁽²⁾.

Pourquoi rendre le Nutri-Score obligatoire en Europe constitue, selon vous, un enjeu de santé publique ?

Plus de 140 publications scientifiques apportent la preuve de l'intérêt et de l'efficacité du Nutri-Score. Elles montrent que les aliments les mieux classés présentent moins de risque pour la santé, en termes d'obésité, de cancers, de maladies cardiovasculaires, etc. et que le logo

aide les consommateurs à choisir ce type d'aliments. Elles prouvent aussi que le Nutri-Score contribue à transformer l'offre alimentaire en incitant les industriels à proposer des produits meilleurs pour la santé. Couplé à la pression des consommateurs, le Nutri-Score a contribué à augmenter les ventes des produits étiquetés A et à faire baisser celles des produits classés D ou E. Selon une étude de l'OCDE, le Nutri-Score pourrait permettre d'éviter 2 millions de cas de maladies chroniques d'ici 2050.

Qu'est-ce qui a motivé l'appel lancé au Premier ministre ?

Nous sommes dans l'incompréhension face au piétinement de l'Europe qui rechigne à prendre une décision qui devrait s'imposer. Actuellement, la France et six autres pays européens ont adopté le Nutri-Score, mais il n'est pas obligatoire. 1 400 marques se sont engagées, mais à la faveur d'une révision de l'algorithme, qui prend notamment mieux en compte la teneur en sucres, certaines marques comme Bjorg ou Danone se sont désengagées. Danone par exemple n'appose plus le logo sur certains de ses produits périalisés comme la

version sucrée d'Actimel. Rendre le logo obligatoire apporterait aux consommateurs une transparence sur tous les produits. C'est important que l'on aille dans ce sens, et que la France prenne une décision forte pour accélérer le processus.

C. MARTINAT
cmartinat@nicematin.fr

1. Les autres signataires sont Stéphane Besançon, directeur de l'ONG Santé diabète et professeur associé en « global health » au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Cynthia Fleury, professeur titulaire de la chaire humanités et santé au CNAM et Serge Hercberg, professeur émérite de nutrition à l'Université Sorbonne-Paris-Nord.

2. Une version longue du texte publié dans *Le Monde* et disponible sur le blog Nutri-Score (<https://nutriscore.blog/>) a été signée par plus de 1 100 scientifiques et professionnels de santé français.

Pétitions

Deux pétitions initiées par des associations de consommateurs ou citoyennes permettent de soutenir le NutriScore :

➤ <https://www.foodwatch.org/fr/sinformerinos-campagnes/transparence-et-scandales/logo-nutri-score/petition-nutri-score-l-agroalimentaire-ne-doit-pas-faire-marche-arriere>

➤ <https://www.change.org/p/stop-aux-lobbys-nutri-score-doit-etre-le-logo-officiel-et-obligatoire-en-europe>

Récompense



Mathilde Touvier (à gauche) a reçu le prix European Council Research à Bruxelles. (DR)

Fin octobre, Mathilde Touvier a reçu, à Bruxelles, l'un des six prix délivrés par l'European Research Council (ERC) pour récompenser les activités d'engagement auprès du public. C'est un projet de recherche de l'Inserm sur les additifs industriels et leurs effets sur la santé qui a d'abord été retenu et financé (2 millions d'euros sur 5 ans), avant d'être primé, parmi une centaine de candidats. « L'ERC récompense ainsi la manière dont nous avons communiqué les résultats de nos recherches auprès du grand public, des services publics et des politiques, et l'impact que celles-ci ont eu en matière de santé publique », détaille Mathilde Touvier.